

MCC : dialogue social : non, non rien n'a changé, et nous n'allons pas à Canossa

Non, non, rien n'a changé / Tout, tout a continué / Non, non, rien n'a changé / Tout, tout a continué / Hé ! Hé ! Ces paroles d'une chanson composée et interprétée en 1971 par le groupe français d'enfants Poppys caractérisent parfaitement la façon dont s'effectue le dialogue social au sein du ministère.

Alors que la santé et la sécurité des agents durant cette période de crise sanitaire devait rester la priorité, la ministre et son administration centrale restent arc-boutée sur sa volonté de poursuivre à marches forcées une énième réforme de l'administration centrale qu'elle considère pourtant comme « mineure ». Comme quoi, à chacun ses priorités. Nous avons d'ailleurs pu le constater avec les mesures ministérielles censées assurer la sécurité sanitaire des agent.s pendant cette période de reconfinement. Hypocrisie et impréparation suffisent à les caractériser. Que ce soit au CHSCTM ou en administration centrale, les CHSCT concernés ont unanimement voté contre. L'administration en a pris acte et est vite passée à sa priorité du moment.

Dès l'annonce du confinement, l'intersyndicale Culture avait demandé à Roselyne Bachelot de reporter le CTM consacré à l'examen du projet de décret relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale prévu le 3 novembre. Pour sa part, SUD Culture Solidaires avait demandé que soient logiquement discutés ensemble à la fois de projet de décret et les projets d'arrêtés des futures directions générales. Le ministère n'a pas varié : on vous donne le contenant, le contenu vous verrez après !

Le secrétaire général avait tout juste consenti de reporter le

CTM de deux jours (!). Sans illusion sur un infléchissement de la position ministérielle, nous avons néanmoins porté à nouveau notre demande de report auprès de la directrice de cabinet le 4 novembre. Ce fut une fin de non recevoir puisque dicit, « *Il faut savoir siffler la fin de la récréation* » ! L'intersyndicale avait donc refusé de siéger et s'en était expliquée.

Puisqu'il faut bien s'accommoder de la réglementation, le CTM est donc reconvoqué ce 12 novembre. Une nouvelle fois, les représentant.es du personnel sont invité.es, pendant quelques heures, à jouer leur rôle de faire-valoir. Nous ne pouvons que constater que, durant les réunions préparatoires, le secrétaire général a refusé pratiquement toutes les propositions d'amendements de SUD Culture. Il n'y a donc pas de raison que cela change en instance. Comme d'habitude, les amendements de fond seront refusés et seules, une virgule, une expression ici ou là, seront modifiées. Quel que soit leur vote, les décisions déjà prises par l'administration seront mises en œuvre.

Dans ces conditions, SUD Culture Solidaires a décidé de ne pas participer à cette mascarade de dialogue social que représente le CTM du jour.

Pour autant, les revendications des personnels de la culture ne changent pas

La réorganisation de l'administration centrale doit se faire AVEC et POUR les agent.es, en tenant compte de leur expertise et de leurs propositions.

Les agent.es concerné.es par les réorganisations, qui travaillent depuis 2 ans dans un climat très anxiogène, doivent enfin associé.es à l'OAC et l'administration doit leur communiquer au plus vite leurs futures fiches de poste, le

détail de leurs missions et leurs positions dans la future organisation.

Le ministère doit définir un réel plan d'action pour l'accompagnement des agent.es qui ne se limite pas à de grands principes généraux et leur offrir un intérêt à la mobilité.

SUD Culture Solidaires, le 12 novembre 2020